

THE EXTENT AND THE PREVENTION OF PILLAGING ON SUBMERGED ARCHAEOLOGICAL SITES – THE FRENCH EXPERIENCE.

*Michel L'Hour – Department of Underwater and Undersea Archaeological
Research (DRASSM), France*

The extent and the prevention of pillaging on submerged archaeological sites –
the French experience

Michel L'Hour, Department of Underwater and Undersea Archaeological Re-
search (DRASSM), France

La mer, chacun aujourd’hui en convient, est le plus grand musée du monde. Mal-
heureusement, c'est aussi le seul musée qui ne dispose pas de système de sécurité
renforcé ni d'un gardiennage adapté à son immensité. Le résultat est que sur tous
les océans, sous toutes les mers du globe, une lutte féroce oppose les partisans
d'une protection renforcée de cet héritage englouti à ceux qui persistent à ne voir
dans ce dernier qu'une proie commerciale susceptible d'appartenir au premier
qui s'en saisira. Pays de naissance de l'archéologie sous-marine avec la fouille
dans les années 1950 des épaves du grand Congloué, la France fut aussi le premier
pays au monde à se doter en 1966 d'un service officiel chargé d'assurer la protec-
tion, l'étude et la valorisation du patrimoine immergé de ses eaux territoriales,
lesquelles couvrent près de 11 millions de km² de l'Atlantique au Pacifique et de
l'océan Indien à la Méditerranée. Disposant d'un arsenal juridique très ancien
et très structuré, dotés de moyens logistique relativement importants, inscrits
au cœur d'un réseau de relations institutionnelles très dense les archéologues
sous-marins français n'ont pu empêcher pourtant que de très nombreux sites ar-
chéologiques sous-marins des eaux françaises soient pillés. Il a donc fallu réagir,
mettre en place des réseaux d'information et développer des enquêtes dont les
résultats aujourd'hui sont très loin d'être négligeables. Des coups très durs ont

ainsi été portés ces dernières années aux trafiquants, non seulement en France mais aussi dans d'autres pays avec lesquels la France entretient des relations suivies et qu'elle épouse dans ce combat dont l'issue est la protection du patrimoine de l'humanité. Cette communication sera l'occasion d'évoquer les modes opératoires mis en place, et d'en montrer quelques résultats. Elle vise à démontrer que le pillage et la destruction de notre patrimoine immergé n'est pas inéluctable. Le chemin est encore long certes mais le désespoir n'est plus de rigueur. Le bon droit finira par l'emporter!